

Compte-rendu de la conférence du 7 février 2025

Paysans de nature, réconcilier l'agriculture et la vie sauvage

Paysans de nature, un projet de protection de la nature par l'installation paysanne

Ce projet naît dans les années 2010 dans le Marais breton (sud de la Loire-Atlantique et nord-ouest de la Vendée). Il résulte d'un constat alarmant de déclin massif de la biodiversité en zone agricole (insectes et oiseaux par exemple). Cherchant à fédérer toutes les énergies pour réconcilier la société et la biodiversité, sa gouvernance citoyenne et militante se distingue des approches institutionnelles en s'appropriant la politique territoriale de développement agricole. Pour cela elle s'appuie essentiellement sur des naturalistes et des paysans passionnés par la protection de l'environnement en général et sensibilisés plus particulièrement à la préservation de la biodiversité sauvage et domestique. Ainsi l'association est un fer de lance dans la création de nouveaux espaces agro-écologiques. L'agriculteur qui adhère au projet, fait naturellement du bio, développe les circuits courts, veille à ne pas sur-exploiter la terre, travaille sur de petits territoires, privilégie la rentabilité par rapport à la productivité, prend en compte tous les effets bénéfiques que la nature peut produire si on sait la respecter. Il considère qu'il habite le territoire d'autres êtres vivants dont il faut prendre soin.

Aide à l'installation paysanne

Parmi les freins à l'installation paysanne figurent essentiellement le manque de porteurs de projets, l'accès au foncier et au capital financier. L'association *Paysans de nature* aide le porteur de projet auprès des organisations compétentes (chambres d'agriculture, association de développement de l'emploi agricole, coopérative d'installation en agriculture paysanne, Nature et Progrès, réseau des AMAP, LPO, Terres de Liens, etc...). En complément d'initiatives comme Terre de Liens qui propose à des citoyens de devenir sociétaires et acquiert des fermes pour l'installation de paysans en agriculture biologique grâce à cette épargne, *Paysans de nature* a développé un outil de prêt à taux zéro pour l'installation de fermes. En Marais breton, ce sont plus de 600 k€ qui ont été prêtés en dix ans par une quinzaine de personnes. *Paysans de nature* suit également le jeune paysan en mobilisant ses réseaux et en le soutenant face aux difficultés qu'il peut rencontrer vis-à-vis de l'Administration, des organisations syndicales, de l'environnement humain hostile aux nouvelles pratiques agricoles. Ainsi un jeune non issu du monde agricole aura souvent moins de mal à s'affirmer en suivant la logique de *Paysans de nature* que celui qui reprend une ferme familiale.

Agriculture biologique et sauvegarde de la biodiversité sauvage

L'agriculture biologique implique de ne pas utiliser herbicides, fongicides, vermicides, insecticides et engrais de synthèse. Pour *Paysans de nature* il faut de plus réduire l'usage des machines qui consomment des énergies fossiles et sont souvent délétères pour la biodiversité, faucher, faire confiance aux dynamiques du vivant, permettant de booster la biodiversité sauvage, par exemple en n'arrachant pas les haies, mais à laisser pousser les ronces, les arbustes. Des espèces reviennent alors, comme par exemple la pie grièche, la huppe fasciée, l'avocette élégante (cf photos de Matthieu Valin). La préservation de la biodiversité implique aussi d'éviter le drainage des zones humides, voire de dé-drainer, créer des mares, poser des nichoirs. Les prairies humides sont de plus de puissants puits de carbone.

Le modèle économique de Paysans de nature

Il repose sur un faible investissement en matériel. Le pâturage en plein air intégral est favorisé, avec des végétations alternatives (buissons, arbres, roseaux, jussie, salicornes...), voire en utilisant des pâtures peu classiques comme les vignes. Tirer profit de milieux très diversifiés pour nourrir les animaux herbivores permet de réduire considérablement l'utilisation du tracteur pour le stockage de fourrage d'hiver. L'agriculteur doit s'adapter à ce que le territoire peut produire et non pas adapter le territoire pour produire ce qu'il veut produire. L'éleveur réduit le chargement de pâturages et choisit les races locales robustes. Un chargement moyen de 0,7 UGB/ha est raisonnable. Rappelons que le chargement moyen est un repère pour évaluer l'intensité d'exploitation, 1 UGB (unité gros bétail) correspondant à 1 vache ou 7 brebis.

Conclusion

Même si seulement 1 pour 1000 paysans adhère au projet *Paysans de nature*, de plus en plus ont déjà des pratiques écologiques. Il leur reste à faire les derniers pas en direction de la préservation de la biodiversité. L'association Paysans de nature a le mérite de mettre en évidence les liens entre réchauffement climatique, perte de la biodiversité (24% des Français jugent que c'est un problème environnemental majeur), agriculture durable, aménagement du territoire, préservation de la nature-bien commun, santé, alimentation saine. Elle associe les habitants à son projet en organisant visites de fermes, fêtes, sorties nature, activités culturelles et reçoit un excellent accueil auprès des jeunes formés à la biodiversité et conscients de son déclin...

